

## I. BUT DU COURS

Nietzsche est actuellement l'un des philosophes les plus célèbres. Mais de son vivant, il a eu un succès très modéré. Et longtemps encore son œuvre a été tenue à l'écart des universités, notamment parce qu'elle ne paraissait pas strictement philosophique. Cette attitude à son égard se comprend, parce que le style de son écriture aussi bien que de sa pensée s'écarte volontairement des modèles académiques et qu'on peut raisonnablement estimer qu'elle ne se prête guère à devenir l'objet d'un enseignement scolaire. C'est donc un défi intéressant que de l'aborder en classe. Car il s'agit de voir non seulement comment s'exprime sa pensée, mais également quelle est la conception de la philosophie qui s'y manifeste, en cherchant à saisir ce qui s'y joue.

## II. OBJECTIFS

Connaissances: matière de l'enseignement donné en classe ainsi que des lectures obligatoires (voir les sections « contenu » et « lectures obligatoires »).

Habilités intellectuelles:

1. **Capacité d'analyser et d'interpréter un texte** tiré des œuvres abordées au cours ou faisant partie des lectures obligatoires, de le situer dans son contexte intellectuel, et de réactualiser la problématique. Ces aptitudes seront exercées et évaluées par des **explications de textes**. Celles-ci sont des exercices essentiels en philosophie et en études littéraires. Elles consistent à prendre un texte comme objet d'explication, en commençant par repérer en quoi sa compréhension est problématique, dans son vocabulaire, sa syntaxe, la structure de ses arguments, le sens des idées qui y interviennent ou y sont développées, ses allusions, son style, ses intentions et objectifs, et en tentant ensuite d'en donner une interprétation à partir du texte lui-même et de son contexte textuel.
2. **Aptitude à la réflexion sur la matière enseignée et son étude**. Cette aptitude sera exercée et évaluée par un **rapport d'étude**, dans lequel il s'agira pour chaque étudiant de s'interroger sur son rapport à la matière du cours et aux lectures obligatoires, et de montrer l'évolution de sa compréhension et de ses idées sur des thèmes principaux du cours et de ces lectures.

## III. CONTENU

Introduction à la philosophie de Nietzsche. Introduction à la lecture de deux ouvrages importants de ce penseur.

La première séance sera consacrée à la présentation du plan de cours, à l'explication de la nature des travaux à fournir, à une prise de contact avec la classe et avec les attentes des étudiants concernant leur intérêt pour Nietzsche, ainsi qu'à quelques considérations sur la méthode d'enseignement. Durant les séances suivantes, d'abord la **vie de Nietzsche** et le **contexte historique** de sa philosophie seront abordés ; puis, la **manière de penser et d'écrire** de Nietzsche sera expliquée par une lecture commentée de passages de son œuvre, et notamment des lectures obligatoires. L'accent sera mis sur la manière dont la pensée nietzschéenne s'exprime, sur les difficultés que son style présente au lecteur et au commentateur, et sur les raisons philosophiques de cette méthode. Enfin des parties du cours seront consacrées aux questions des étudiants sur leur lecture des œuvres obligatoires.

#### IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Formule mixte de cours magistral, de lecture en classe et de discussions. L'accent sera mis sur la démonstration de la **démarche philosophique** propre de Nietzsche et sur la **lecture précise** des textes abordés.

#### V. LECTURES OBLIGATOIRES

Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal*  
Nietzsche, *Le crépuscule des idoles*

##### Suggestions de lectures complémentaires

Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*

#### VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Il y a **trois épreuves notées**, qui sont les suivantes :

La première (20 % des points) consistera en une **petite épreuve dirigée d'explication de texte** portant sur le livre *Par-delà le bien et le mal*. Elle aura lieu en classe au retour de la semaine de lecture, et le corrigé sera présenté et discuté en classe.

Les deux épreuves principales (40 % des points chacune) consisteront, pour la première, en une **explication de texte** portant sur un passage tiré de l'œuvre de Nietzsche étudiée, et dont l'étudiant montrera le sens et l'intérêt, en l'insérant dans son contexte ; et pour la seconde en un **rapport d'étude** sous la forme d'une réflexion rétrospective. Ces deux épreuves auront lieu en classe à la fin du semestre (durant les deux dernières semaines).

Les **critères d'évaluation** dérivent d'abord des points cités sous la rubrique « objectifs ». La correction de la langue, la clarté et la cohérence de l'argumentation et la pertinence des idées avancées par rapport au texte analysé sont des facteurs importants qui influencent également la note.

En complément des indications données en classe, il importe de lire attentivement les **explications sur Internet** concernant d'une part l'explication de textes (<http://ul.gboss.ca/exptextes.html>) et d'autre part le rapport d'étude (<http://ul.gboss.ca/rapetudes.html>), et de tenir compte notamment de ce qui est dit de l'importance d'éviter la paraphrase, les résumés et les présentations générales de l'auteur et de sa pensée (lorsqu'elles ne servent pas à expliquer un point précis du passage étudié), de repérer les difficultés et les problèmes que le texte pose au lecteur, d'analyser le texte en lui-même et en relation à son contexte, en tenant compte du fait que ce contexte est constitué par le chapitre, le livre étudié, ainsi que la philosophie de Nietzsche telle que présentée en classe. Il faut se souvenir aussi que ces travaux consistent à rédiger des textes argumentés, composés de manière cohérente, et non de simples ensembles de remarques. Pour se faire une idée de la nature de ces travaux, il est possible de consulter certaines épreuves notées d'années précédentes à l'adresse <http://ul.gboss.ca/epreuves.html>.

Corrélation entre les pourcentages et les notes:

90 - 100 = A+	72 - 77 = B+	54 - 59 = C+	36 - 41 = D+
84 - 89 = A	66 - 71 = B	48 - 53 = C	30 - 35 = D
78 - 83 = A-	60 - 65 = B-	42 - 47 = C-	0 - 29 = E

Le plan et les **informations mises à jour** sur le cours sont à consulter à l'adresse internet suivante :

<http://ul.gboss.ca>

Professeur: Gilbert Boss, [gilbert.boss@fp.ulaval.ca](mailto:gilbert.boss@fp.ulaval.ca)

## VII. PLAGIAT

1. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
2. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

## VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

## IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation pendant les cours d'appareils tels les iPhones, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc. est tout à fait proscrite à moins que ce soit pour des besoins reliés immédiatement et explicitement au cours (par exemple pour prendre des notes ou pour se référer à des textes mis en ligne).